

# Comptes 2012 : le maire tient la barre de la rigueur

Les élus ont voté hier le compte administratif 2012. Le maire a souligné ses efforts de gestion pour assainir les finances, qui « portent leurs fruits ». Efforts salués aussi par l'opposition

Les nombreux absents au conseil municipal d'hier n'ont pas empêché la séance de s'éterniser. D'autant que le maire a interrompu le conseil une heure pour permettre aux élus d'aller protester, aux côtés des enseignants, contre une fermeture de classe prévue à l'école Toussaint-Merle (lire en page précédente).

L'examen du compte administratif 2012 a ensuite occupé les élus pendant un long moment. Marc Vuillemot, candidat à sa succession officiellement désigné par les militants PS, a présenté la réalisation du budget 2012 en ponctuant ses remarques de réponses aux autres candidats qui – logique en période pré-électorale – critiquent son bilan. L'exposé des comptes a pris un bel air de campagne.

## De nouvelles recettes

Le compte administratif 2012 laisse apparaître un excédent de 5,85 M€ en fonctionnement et 1,44 M€ en investissement. Avec le cumul de l'année précédente, le compte 2012 affiche un résultat global de 6,73 M€. Près de 97 % des dépenses



Lors de la présentation du compte administratif 2012 – le dernier de ce mandat –, Marc Vuillemot a mis en exergue les efforts entrepris pour redresser les finances de la Ville.

(Photos Dominique Leriche)

et 103 % des recettes ont été réalisées.

En termes de recettes pour la Ville, le produit de l'imposition de la base des ménages a rapporté

1,02M€ de plus que prévu. 406 000€ sont issus du casino et 354 000€ de la grande plaisance.

« Quand j'entends dire cer-

tains qu'il faut trouver des recettes nouvelles, c'est exactement ce qu'on fait depuis cinq ans... », a souligné Marc Vuillemot.

En dépenses de fonction-

nement, le maire a souligné la gestion drastique mais payante des services municipaux. Seules les charges de personnel ne sont pas contenues (+3,6 %), du fait de la reprise en régie de certains services et de la résorption des emplois précaires.

## « Je redresse les finances »

Marc Vuillemot s'est félicité de la capacité d'auto-financement dégagée par la commune : 9 M€ en 2012. L'encours de la dette est de 146 M€, « et n'a progressé que de 1,6 % par an entre 2007 et 2012 contre 9,1 % par an entre 2002 et 2007 », a souligné le maire. Et d'ironiser : « Il est vrai que nous avons été largement aidés dans nos efforts par les banques qui ne veulent pas nous prêter à cause de la crise. »

Un emprunt de 15 M€ a néanmoins été contracté pour permettre à la Ville de tenir ses engagements pour le financement du programme de rénovation urbaine.

La capacité de désendette-

ment est tombée à 16 ans (contre 46 ans en 2007). Et ce, malgré des aides moindres : la Ville a perdu l'aide exceptionnelle de 3 M€ du conseil général en 2009 et la dotation globale de fonctionnement stagne. « Non seulement je redresse les finances, mais en plus je le fais sans aide exceptionnelle », a martelé le maire.

## « Couleur politique »

En investissement, les dépenses ont été mesurées (14,8 M€). Parmi les réalisations, on notera la médiathèque Andrée-Chédid, la restructuration du groupe scolaire Lucie-Aubrac, l'îlot Martini, la bibliothèque théâtrale, la place St-Jean, le parking de Tamaris. Le programme de renouvellement du centre ancien s'est poursuivi avec 1,45 M€ versé à la Sagem. « J'entends dire que nos investissements sont en panne sèche. Voilà des exemples d'investissements inutiles, que personne n'a sans doute vus ! », a ironisé le premier magistrat. « J'entends aussi que Vuillemot n'a pas la bonne couleur politique et qu'il est incapable de tirer des subventions. C'est faux : les subventions étaient de 32,7 % entre 2008 et 2012 contre 31,5 % entre 2005 et 2007. »

Pour conclure, Marc Vuillemot s'est fait un plaisir de lire la lettre du directeur départemental des finances publiques, qui relève une situation financière toujours « fragile » mais reconnaît les « réels efforts entrepris » et encourage le maire à « poursuivre [ses] mesures de vigilance ».

L'opposition a également salué les efforts de gestion du maire. « Vous êtes très honnête, très rigoureux », a même dit Marcel Barbero qui s'est efforcé aussi de défendre les choix du maire précédent, Arthur Paecht. Un gros bémol cependant pour les opposants : des grands projets tardent toujours à sortir de terre (lire ci-contre).

Le compte administratif 2012 a été adopté avec trois abstentions.

MARIELLE VALMALETTE

## Futur port : l'avis de PTP attendu demain

Si l'opposition concède que des efforts de gestion ont été entrepris – « cela apparaît clairement dans les statistiques », soulignera Marcel Barbero –, elle se montre critique sur plusieurs points.

Marcel Barbero a ainsi pointé les charges de personnel qui restent « un des points les plus difficiles que le futur maire de La Seyne aura à gérer ». L'opposant a également souligné « les efforts énormes faits par les Seynois qui ont subi deux coups de bâton fiscaux derrière la tête : le premier avec une augmentation des impôts, le second avec la suppression des abattements ».

Surtout, Marcel Barbero a relevé les projets qui tardent à se concrétiser. Il a ainsi évoqué le « serpent de mer » de la délégation de service public du port qui « a été lancée sous Arthur Paecht et a traîné pendant ce mandat ».

Concernant le casino, Marcel Barbero souligne que « ça a été un de vos premiers actes en tant que maire



Marcel Barbero.

et pourtant le casino n'est toujours pas sorti de terre. Le cinéma au hangar CPM tarde aussi... Toutes ces opérations sont extrêmement longues ».

## Travaux du casino mi-août

Marc Vuillemot a saisi la balle au bond pour répondre. Sur la DSP du port, la ville attend toujours un avis favorable de Ports-Toulon-Provence, attendu demain. « Ça a été plus com-

pliqué que prévu car cette entité [PTP] voulait exister par elle-même alors qu'elle n'est qu'un outil au service des collectivités. Il a fallu que le président de TPM et celui du conseil général rappellent à PTP qu'il fallait aller dans le bon sens », a taclé le maire.

Concernant le casino, les travaux sur le site des anciens chantiers vont démarrer mi-août.

Quant au hangar CPM, « je proposerais en juillet au conseil municipal de lancer l'opération par le biais d'un bail emphytéotique », a-t-il expliqué. L'objectif étant, pour un maire candidat à sa succession, que les projets soient ficelés avant la fin de l'année. À ce sujet, il n'est pas anodin de voir ressurgir un projet de réhabilitation de la corniche de Tamaris, présenté hier au conseil municipal (1). Encore un serpent de mer qui figurera sans doute en bonne place des promesses des candidats aux municipales.

M. V.

1. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.